

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 28

Artikel: Pierre : [suite]
Autor: Deslys, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfin nous avons déjà dit, il n'y a pas très longtemps, qu'en 1797, Bonaparte traversant la Suisse de Genève à Bâle, pour se rendre à Rastadt, s'arrêta quelques instants au *Lion-d'Or*, où des relais lui étaient préparés.



La *Revue britannique*, l'un des journaux périodiques les plus intéressants, publie un article intitulé : *Les dames israélites à leur toilette*, auquel nous nous permettons d'emprunter quelques passages pour nos lectrices.

« Aujourd'hui, une question que je puis appeler capitale est celle-ci : « Quel est votre tailleur ? Quelle est votre couturière ? » En voulant y répondre, j'ai découvert que les Hébreux n'en avaient pas. Il est fait mention de tailleurs pour la première fois dans le Talmud. Les dames israélites savaient faire non-seulement leurs robes, mais aussi les habits de leurs petits garçons et de leurs maris. . . . Nous ne devons point nous étonner qu'il y eut si peu de célibataires parmi les Hébreux, car si toutes les femmes alors étaient semblables à celle qui est décrite dans le Livre des Proverbes, il y avait vraiment économie à se marier. Tout d'abord la toilette des femmes était de la plus extrême simplicité. Il n'est point fait mention de coiffeurs avant le temps d'Ezéchiel ; une dame israélite était donc obligée de se coiffer elle-même. On a prétendu qu'elle se mirait dans un ruisseau ; pour ma part, j'ai peine à croire qu'elle fût réduite à cette extrémité. Peut-on se représenter une femme sans un miroir. Il est, du reste, fait mention de miroirs dans l'Exode, et l'on prétend que les femmes en portaient un en forme de bague, de sorte qu'il suffisait qu'elles levassent la main pour avoir le plaisir de se regarder. En devons-nous conclure que la vanité était le défaut inné des dames israélites, ou n'était-ce que pour éviter la peine d'aller dans leur cabinet de toilette qu'elles avaient imaginé cet heureux expédient.

Nous pouvons être bien certains que cet état de choses ne dura pas longtemps. Est-ce que s'habiller et se déshabiller ne constitue pas l'occupation principale d'une femme ? Quelle conversation plus intéressante pour une femme qu'un dialogue avec sa couturière, et est-elle jamais plus heureuse que quand elle paraît avec sa robe neuve. Ecartons donc de notre pensée les feuilles de figuier et autres ornements analogues. On les a portés il y a bien longtemps ; mais assurément cette mode n'a pas été de longue durée. Il n'est cependant pas impossible qu'une modiste hardie ne la ressuscite.

L'art ne jouait pas alors le rôle important qu'il joue aujourd'hui dans la beauté des femmes. Zillah n'avait pas besoin de dire à Caïn, lorsqu'elle laissait sa magnifique chevelure descendre jusqu'à sa taille :

« C'est bien à moi, mon cher fiancé. »

Le vêtement de dessous était « la ketou et tunica, » espèce de robe portée également par les hommes et

par les femmes. Elle était en laine ou en fil, bleue ou blanche.

Quelques dames portaient un second vêtement de dessous ; c'était une tunique longue et large, avec ou sans manches, d'étoffe précieuse dans laquelle étaient tissés ou brodés des fleurs et des personnages ; le tour du cou était couvert d'ornements. Ensuite venait la ceinture pour retenir la robe. . . . Les ceintures communes étaient en cuir et très étroites ; quelques-unes étaient en soie ou en or, avec des agrafes d'argent.

On attachait souvent à la ceinture de petits flacons d'odeur, et quelquefois une poche élégante, pour y mettre son argent et autres objets de valeur.

Enfin venait le « simlah, » sorte de manteau, long et large, avec une queue. . . Le simlah s'attachait avec des épingles en or sur les épaules, d'où il retombait en plis gracieux par dessus les autres vêtements.

Passons à la toilette. Une longue chevelure était considérée comme un grand ornement. Il fut de mode pendant un temps de la laisser pendre et d'y passer simplement un ruban, ce qui est incontestablement la coiffure la plus simple et de beaucoup la plus jolie. Mais, plus tard, quand les femmes n'eurent plus d'autre pensée que de se faire belles, elles nattèrent leurs cheveux, les tordirent de toutes les façons possibles, les oignirent avec de l'huile aromatisée ou les couvrirent de poudre d'or. . . Les jeunes filles coquettes et les jeunes veuves « consolables » laissaient descendre gracieusement sur le front un petit frison qui ombrageait les sourcils.

Le voile jouait un rôle très important ; aucune femme respectable ne pouvait s'en passer.

Mais l'ornement dans lequel les riches israélites déployaient le plus de magnificence était le turban. — Les souliers et les bas étaient inconnus ; on se chaussait avec des semelles de cuir fixées par deux courroies. On portait autour des chevilles des bracelets d'or ou des chaînes d'argent avec de mignonnes clochettes également en argent. Les boucles d'oreilles étaient un ornement très apprécié ; elles étaient quelquefois si larges qu'un homme pouvait aisément passer la main au travers. On portait aussi plusieurs anneaux ; mais le plus populaire était celui qui se portait à la main gauche.

Les dames israélites ne paraissent pas avoir porté de gants ; elles n'avaient pas non plus de mouchoirs. Je suis profondément humilié d'enregistrer semblable énormité. »



PIERRE

V

Un cri de désespoir m'échappa.

— Pierre ! s'écria Marie tout en pleurs... je t'aime ! Pierre... tu n'en peux douter... je t'aimerai toujours... Mais je ne puis pas cependant, pour toi, laisser mourir ma mère !

A ce cri de son dévouement, non moins douloureux que le mien, j'aurais dû tomber à ses pieds, consentir à ce qu'elle implorait, moi-même lui crier : Résignation et courage !

Mais non... non... je n'avais plus la tête à moi... j'éclatai en durs reproches, en odieuses menaces, en emportements insensés.

— C'est mal! murmura doucement Marie... C'est bien mal; mais je te saurais t'en vouloir... mon pauvre Pierre... car c'est l'excès de ton amour qui parle en ce moment... La raison te reviendra bientôt... bientôt, je l'espère... et avec elle une meilleure réponse... Je l'attendrai!

Et elle me laissa, sanglotant et brisé, sur le bord du chemin.

En effet, les jours suivants je réfléchis.

Ne pouvant plus épouser Marie, avais-je bien le droit d'empêcher son mariage avec un autre, de condamner ainsi du même coup la fille à l'isolement, la mère à la tombe?

D'un autre côté, je voyais bien qu'autour de moi chacun connaissait ma conduite et la jugeait mal. On m'évitait maintenant dans le village, on m'y regardait d'un air de reproche général; les mains, comme autrefois, ne se tenaient plus vers ma main.

Il y en eut même qui parlèrent hautement: ceux-ci d'un ton de commisération et d'encouragement, ceux-là par simple penchant à critique moqueuse.

— C'est dur, Pierre, je le comprends, me dit un jour le doyen des pêcheurs. Mais enfin, que veux-tu, faut en passer par là... faut être un homme!

Une autre fois, comme je halais ma barque sur le rivage, plusieurs femmes murmurèrent à l'entour d'une voix significative:

— La mère Jeanne va mal, ce soir... bien plus mal!

Il n'y eut pas jusqu'à mon matelot qui, le lendemain, se trouvant un peu gris, osa ricaner sous cape:

— Vous êtes comme le chien du jardinier, patron... Parce que vous ne mangez pas, c'est point une raison pourtant de ne pas laisser manger les autres!

Vint enfin le tour de M. le curé, qui m'exhorta paternellement avec la sainte autorité de la religion.

Je n'osais pas, je ne voulais pas, je ne pouvais pas encore! Mais la Césarine aussi s'en mêla:

— Tu n'auras complètement tenu ta parole envers ton frère, me dit-elle, tu ne seras vraiment le père de mes enfants que lorsque toi-même tu auras contraint Marie à devenir la femme d'un autre!...

— Oh! pour le coup, Monsieur... cela me décida... cela sourit à ma douleur. Il y a des moments comme ça dans la vie, où l'on fait saigner comme à plaisir son pauvre cœur déjà si saignant... où, à force d'avoir souffert, on accueille avec une folle joie tout ce qui peut vous faire souffrir davantage. On ne l'espérait pas!

Je me résolus donc aussitôt à rendre à Marie sa liberté.

Mais comment faire connaître ma résolution? La voir, lui parler, c'était au-dessus de mes forces.

Ecrivons! que je me dis.

Dans cette intention, j'achetai tout un cahier de papier à lettres, je me renfermai à double tour dans ma chambre et je me mis à l'œuvre.

Bien que sachant à peine écrire, il y avait tant de choses qui bouillonnaient confusément dans mon cerveau, que ma main se mit à couvrir rapidement de caractères grossiers les quatre pages.

— Bien! bien! que je murmurais à part moi. C'est moins difficile que je ne croyais. Ça va tout seul.

Mais lorsque je relus mon griffonnage, je m'aperçus avec stupéfaction que ce n'était pas cela que j'avais voulu, que j'aurais dû mettre sur le papier... oh! mais pas cela du tout.

Je recommençai.

Quatre pages encore... mais qui, pas plus que les quatre premières, n'étaient l'expression de ma pensée, de mon devoir.

— Effaçons ce qu'il y a de trop, me dis-je, ensuite nous verrons ce qui restera.

Et relisant une seconde fois, après chaque phrase relue, je m'arrêtai un moment, puis je la faisais disparaître sous une grosse barre.

En fin de compte, je barrai tellement... tellement... que des quatre pages il ne resta plus que ces deux mots:

« Épouse Jacques. »

Hélas! n'était-ce pas tout ce que j'avais à lui dire?

Je transcrivis donc ce suprême adieu sur une troisième feuille de papier.

Que de temps je mis à la plier, à la cacheter! Puis, la lettre à la main, je redescendis.

Elle était écrite, mais non point remise encore... C'était là le plus terrible!

Par qui la faire porter maintenant? Justement un mousse passa.

— Holà!... moussaillon... voilà deux sous pour toi, va remettre cette lettre à la fille de la mère Jeanne.

Prompt comme l'hirondelle de mer qui fond sur un éperlan, le mousse agrippa les deux sous d'une main, de l'autre il voulut en même temps saisir la lettre.

Je retirai vivement la main qui la tenait encore... qui l'eût voulu retenir toujours... puis je l'avançai de nouveau, de nouveau je la ramenai vers le mousse.

— Oh! tenez, Monsieur, je crois que je ne la lui eusse jamais donnée. Dame! n'était-ce pas mon dernier espoir... n'était-ce pas tout mon bonheur, toute ma vie, toute mon âme qu'il allait emporter en riant... le méchant enfant?

Mais il a été sans doute pressé de jouir de ses deux sous. Mais dans l'un de mes mouvements incertains, par un droit élan il trouva moyen de s'emparer de la lettre; avec la lettre, il s'enfuit!

D'abord je voulus m'élaner, courir après lui... Mais non, non, c'était décidé, bien décidé. Je me rejetai courageusement en arrière, je me cramponnai à ma résolution, je demeurai debout, immobile, mais tremblant, tout d'une pièce, sur le sol, ainsi qu'une flèche qui vient de s'y implanter tout à coup.

D'une main, me retenant à la muraille voisine, de l'autre comprimant mon pauvre cœur, qui toujours me poussait en avant, des yeux je suivais le mousse, la lettre...

Il arriva rapidement à l'autre bout du village. Il s'arrêta devant la maison de la mère Jeanne. Il entra.

C'était fini!

Je me retournai vivement de l'autre côté... A grands pas je m'en fus vers la campagne, vers la forêt, en murmurant d'une voix éperdue:

— Elle a ma lettre maintenant... l'ouvre... elle la lit... elle appelle la mère Jeanne... et puis... et puis...

(A suivre.)

Souscription en faveur des inondés du Midi de la France

dont le produit est versé dans la caisse du Comité
de Lausanne.

Dons précédents, fr. 246 60. — M. le Dr Recordon, fr. 20. — Mme D., fr. 5. — Anonyme, fr. 1. — Mme veuve N., fr. 3. — Anonyme de Langenthal, fr. 5. — Mme B., fr. 2. — M. J. J., fr. 5. — Mme L. J., fr. 2. — M. Marion-Renou, fr. 5. — Mme veuve Campart-Renou, fr. 5. — Mme Louise Charton, fr. 5. — M. Charton-Rochat, fr. 10. — M. L. P., fr. 5. — Un de nos amis de Saint-Cergues, fr. 5. — M. Sudheimer, huissier, fr. 2. — Anonyme, fr. 2. — Mme R., fr. 5. — M. Thévenaz, menuisier, fr. 5. — M. F. Morel, à Coppet, fr. 5. — M. J. G., fr. 5. — Anonyme, fr. 2. — de l'Union chorale, par M. Petit, fr. 35 20. — Anonyme, fr. 1. — Mme Howard-Delisle, fr. 5. — M. C. C., fr. 2. — Total, fr. 393 80.

L. MONNET.